

[Traduction du STTP]

PARTI VERT DU CANADA

Le très honorable Stephen Harper
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Le 17 juillet 2015

Monsieur le Premier ministre,

Depuis l'annonce de la fin de la livraison à domicile, des milliers de Canadiens et Canadiennes inquiets m'ont dit que la décision d'abolir ce service marquait un pas en arrière dans la relation entre Postes Canada et la population de ce pays. Mettre fin à la livraison à domicile représente un changement hautement préjudiciable à la façon dont notre pays fonctionne. Les dommages seront irréversibles.

La plupart des gens qui m'ont fait part de leur point de vue disent craindre que cette décision ne touche de façon disproportionnée les aînés et les personnes ayant des limitations fonctionnelles, pour qui la livraison à domicile des lettres et des colis constitue un lien crucial. Marcher ou prendre l'automobile pour se rendre à une boîte postale communautaire est un luxe qui n'est pas à la portée de tous dans ce pays. Postes Canada prétend être à l'écoute de la population. Pour ma part, personne ne m'a encore dit qu'il souhaitait la fin de la livraison à domicile.

Je comprends qu'il existe des considérations pratiques. Mais pourquoi se défaire d'un système qui a fait ses preuves depuis la Confédération sans d'abord chercher à innover? J'ai demandé à la direction de Postes Canada d'examiner d'autres options qui favoriseraient la croissance et l'innovation. Ces options pourraient notamment comprendre la prestation de services bancaires postaux, ce qui serait particulièrement utile aux collectivités de petite taille et à celles situées en milieu rural.

Mettre fin au service de livraison à domicile représente une importante rupture avec le passé. La population du Canada a le droit de s'exprimer sur la façon dont elle souhaite recevoir le courrier. Par conséquent, le Parti vert demande à Postes Canada et à votre gouvernement de mettre fin aux compressions tant que les Canadiennes et Canadiens n'auront pas eu l'occasion de se prononcer sur votre plan de suppression de la livraison à domicile.

Postes Canada appartient à l'ensemble de la population, et c'est cette dernière qu'il revient de décider de l'avenir du service postal public.

Recevez, Monsieur le Premier ministre, mes salutations distinguées.

Elizabeth May, O.C., députée
Saanich-Gulf Islands
Chef du Parti vert du Canada

ab/scfp 1979